

## Editorial

Des retraites à la loi Peillon de territorialisation de l'école en passant par les rythmes scolaires, le gouvernement s'attaque à nos droits ...



**S**i le gouvernement a fait sa rentrée le 19 août, pour autant il n'a cessé tout l'été d'avancer sur la territorialisation avec la création des métropoles, la promulgation de la loi de refondation, la publication des décrets d'application de la loi Peillon et de préparer le dossier retraites.

Feignant d'oublier que les exonérations de cotisations patronales représentent « en 20 ans, 17 milliards d'euros en moins pour la branche retraite du régime général » (1), le gouvernement multiplie les pistes : augmentation du nombre d'années à 43, 44 ans, augmentation de la CSG pour les retraités, augmentation des cotisations, remise en cause du code des pensions et en particulier le calcul de nos pensions sur les 6 derniers mois ...

**44 années de cotisation pour un enseignant qui débute au mieux à 23 ans ouvrirait le droit à la retraite à... 67 ans !**  
**FO n'accepte pas !**  
**« Nous ferons tout pour qu'il reculent » (2)**

Ce n'est un secret pour personne : cette « réforme » vise à satisfaire les exigences des marchés financiers dans le cadre du TSCG. Elle est dictée par la politique d'austérité qui entend faire payer la crise du capitalisme aux travailleurs. **Le 10 septembre Force Ouvrière appelle à la grève**, avec la CGT, la FSU et Solidaires, contre tout allongement de la durée de cotisation, pour l'augmentation de l'ensemble des salaires, du privé comme du public, (...)

La FNEC FP-FO s'est adressée à la FSU et à la CGT pour discuter d'un appel commun pour le 10 septembre. Dès le mois de juin des appels communs départementaux se sont multipliés.

**Acte II de la refondation de l'école : adapter le statut à la territorialisation**

Avec l'école du socle, les rythmes scolaires, les contrats d'objectifs ... la loi Peillon de refondation de l'école organise le désengagement de l'Etat au profit des projets éducatifs territoriaux (PEDT).

Le 16 juillet, le ministre a annoncé l'ouverture en septembre d'un chantier sur les statuts et les obligations de service des enseignants. Sans attendre, le DASEN de Seine-St-Denis publie une circulaire qui annualise les 24 heures d'enseignement des titulaires-remplaçants pour les adapter aux besoins de la territorialisation engendrés par le décret du 24 janvier sur les rythmes scolaires. Le SNUDI-FO est intervenu immédiatement pour que le décret de 1990 soit respecté et appliqué. Poursuivant sa logique, le ministre entend créer un référentiel de compétences conforme à la territorialisation pour les directeurs d'école.

**Tels sont les enjeux de cette rentrée, tels sont les enjeux du 10 septembre**

A l'image de leurs collègues grecs, espagnols et portugais qui ont imposé un recul sur les mesures de « mobilité spéciale », la détermination des enseignants à défendre leur statut, leurs conditions de travail, à rejeter l'austérité, est intacte. Le SNUDI-FO interviendra sur tous les dossiers d'ouverture de classes et les remises en cause statutaires qui ne manqueront pas avec les rythmes scolaires. Il y oppose le respect de nos garanties statutaires, le respect du décret de 1990.

Préparer la grève du 10 septembre est la première étape pour reconquérir notre statut, nos conditions de travail. ■

Montreuil le 23 août 2013  
**Norbert Trichard**  
 Secrétaire général

(1) Argumentaire CGT-FO, à lire sur le site de la Confédération  
 (2) JC Mailly : Entretien accordé aux « Dernières Nouvelles d'Alsace » le 20 août

# RETRAITES

## MARDI 10 SEPTEMBRE

### FO, CGT, FSU et Solidaires appellent à la GRÈVE

## INTERPROFESSIONNELLE et à des MANIFESTATIONS



**FORCE OUVRIÈRE refuse tout allongement de la durée de cotisations et toute baisse du niveau des retraites et des pensions**

## Sommaire

**pages 2** - Retraites : mardi 10 septembre

- Rythmes scolaires

**pages 3** - Mesures catégorielles

- Calendrier scolaire 2013 - 14

- Carte scolaire

**page 4** - Recalés CRPE

- Professionnalisation des AVS

- Direction d'école

